
Enfants dans les travaux dangereux: ce que nous savons, ce que nous devons faire

› Résumé exécutif

Les enfants effectuant des travaux dangereux constituent à maints égards la majorité silencieuse des enfants astreints au travail. Même si des photos les montrent, lorsqu'il est question d'agir, ils sont souvent éclipsés par des formes de travail des enfants qui ont retenu l'attention du public, par exemple les enfants soldats ou ceux victimes de la traite. Ils sont aussi parfois dilués dans l'ensemble des initiatives portant sur le travail des enfants en général. Aujourd'hui encore, très peu de politiques ou programmes sont axés sur les besoins spécifiques des enfants qui effectuent des travaux dangereux.

Il existe de sérieuses raisons d'accorder une attention urgente à cette question: 1) l'ampleur du problème – selon les estimations, 115 millions d'enfants sont à l'heure actuelle astreints à des travaux dangereux; 2) l'augmentation récente du nombre d'enfants plus âgés effectuant des travaux dangereux – une hausse de 20 pour cent en quatre ans; et 3) le constat de plus en plus évident que les adolescents enregistrent des taux de blessures au travail supérieurs à ceux des travailleurs adultes.

Il y a par ailleurs de bonnes raisons de croire que c'est précisément dans le domaine du travail dangereux que les plus grandes avancées peuvent être faites en termes d'élimination du travail des enfants. Le rapport montre que des progrès réels ont été accomplis pour soustraire les plus jeunes enfants aux travaux dangereux, ainsi que pour réduire le nombre de filles exposées à cette pire forme de travail des enfants. Les efforts peuvent donc porter leurs fruits.

Le travail dangereux des enfants a été mis en exergue dans les récentes directives de l'OIT telles que le Plan d'action mondial pour l'élimination du travail des enfants, qui fixe comme objectif de parvenir à l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016. La Conférence mondiale de La Haye sur le travail des enfants 2010 a elle aussi exhorté à mettre plus l'accent sur le travail dangereux.

C'est dans ce contexte que l'OIT a fait le point de l'état actuel des connaissances de ce problème et a examiné les «bonnes pratiques» en vue d'y remédier. Le présent rapport offre à la fois un récapitulatif de ces connaissances et de ces pratiques et des propositions pour nous permettre d'aller de l'avant.

Le présent rapport se divise en trois parties. La première offre une vue d'ensemble générale du problème. Elle aborde le travail dangereux des enfants en termes de définition (chapitre 1), de nombre d'enfants concernés (chapitre 2) et des raisons pour lesquelles, d'un point de vue juridique et sanitaire (chapitres 3 et 4, respectivement), les enfants doivent absolument faire l'objet d'une protection spéciale.

La deuxième partie examine les résultats de recherches qui portent sur le problème et sur les initiatives positives visant à le résoudre. Le compte-rendu de recherches (chapitre 5) étudie les données scientifiques concernant sept secteurs: l'agriculture, la pêche, le service domestique, l'industrie manufacturière, le travail dans les mines et les carrières, la construction, et le travail de rue et le secteur des services. Ces secteurs n'ont pas été choisis parce qu'ils sont nécessairement les «pire» mais pour bien montrer à quel point il est important de connaître et de comprendre les risques inhérents à une activité; de conduire une «évaluation des risques» pour voir comment ils se présentent dans une situation précise ou un endroit donné; et d'utiliser ces informations pour déterminer les activités qui conviennent ou non à un âge donné.

Dans cette partie, le rapport signale que des vies d'enfants sont aujourd'hui encore perdues ou écourtées par leur exposition à des travaux dangereux. Bien des gens ne réalisent tout simplement pas à quel point les enfants sont vulnérables aux produits chimiques toxiques, aux températures extrêmes, aux tâches débilitantes répétitives, à l'isolement ou au dénigrement, aux menaces et à la violence.

Toujours dans cette partie, le chapitre 6 présente un échantillonnage d'activités concrètes susceptibles de contribuer à remédier à une plus grande échelle au travail dangereux des enfants. Toutes et chacune de ces activités comportant une approche qui a été utilisée avec succès dans divers pays, on peut les envisager comme des modèles potentiels. Elles abordent le problème du travail dangereux des enfants sous différents angles, et sous la conduite de parties différentes: le gouvernement, les syndicats, les employeurs et la collectivité.

La troisième et dernière partie tisse les fils des parties précédentes en un cadre conceptuel visant à montrer ce que devrait être un effort intégré et coordonné pour mettre fin au travail dangereux des enfants. Au lieu de voir le travail des enfants comme un problème spécifique à un groupe d'âge particulier, elle nous exhorte à adopter une approche par le cycle de vie. Il s'agit de donner davantage de priorité aux politiques en matière d'éducation et de formation qui préparent les enfants à la vie professionnelle de manière à leur assurer une bonne transition de l'école à la vie active. Elle exige d'autre part que les adolescents qui entrent dans la population active bénéficient de protections suffisantes pour leur sécurité et leur santé.

Le rapport souligne que le traitement du travail dangereux des enfants n'est pas qu'une question d'ordre technique. Pour que des progrès importants et durables puissent être faits, il faut que les politiques publiques s'attaquent aux causes profondes du travail des enfants en luttant contre la pauvreté, en veillant à ce que les enfants aient accès à l'éducation et en offrant un socle de protection sociale qui protège les personnes vulnérables.

Même si le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux est considérable, certains de ces types de travaux sont concentrés dans des lieux, des métiers, des tâches et des groupes d'âge spécifiques. Axer les énergies sur ces poches pourrait fortement aider à générer l'élan nécessaire pour avancer. Mais le rapport signale aussi que l'évolution de la démographie pourrait aggraver l'ampleur du problème dans de nombreux pays, avec l'entrée dans l'adolescence des jeunes issus de l'explosion démographique.

D'une manière générale, le rapport souligne la nécessité que le travail dangereux des enfants devienne une priorité de l'action conduite au cours des 5 prochaines années. Il préconise une action spécifique sur trois fronts:

- ▶ redoubler d'efforts pour veiller à ce que tous les enfants soient scolarisés, au moins jusqu'à l'âge minimum d'accès à l'emploi;
- ▶ renforcer la sécurité et la santé sur le lieu de travail pour tous les travailleurs, mais avec des protections spécifiques pour les jeunes entre l'âge minimum d'accès à l'emploi et l'âge de 18 ans;
- ▶ fournir une base juridique fondamentale afin de soutenir l'action contre le travail dangereux des enfants, avec la collaboration des travailleurs et des employeurs.